



*Le Conseil des Sages (Crédit mairie de Soullans).*

*De gauche à droite : Mme Jacqueline THOUZEAU Adjointe, M. Philippe MAQUAIRE, M. Marcel JOLLY, Mme Marie-Christine BRECHET, Mme Chantal METAYE, M. Michel VRIGNAUD, M. Alain ROY, M. Yvon MERCERON, Mme Micheline CLERBOUT, Mme Marie-France PONTOIZEAU, Mme Jocelyne HOGUIN, M. Guy JAUFFRIT, Mme Catherine FOURNIGAULT, M. Jean-Michel ROUILLE Maire de Soullans.*

# LE CONSEIL DES SAGES



## VIE MUNICIPALE

### L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

- Faire de Soullans une ville humaine, solidaire et résiliente 01
- Les travaux en ville 02
- Une Plaine des sports ouverte à tous les Soullandais 04

### ENVIRONNEMENT

- Soullans au cœur du projet de développement de Recyc'la Vie 05

### VIE MUNICIPALE

- Délibérations du conseil municipal 06
- Solène Houdusse, le nouveau visage de la bibliothèque 10
- Un Conseil Municipal des Enfants solidaire et écologique 11

### DOSSIER

- Le Conseil des Sages, un dispositif au cœur de la démocratie locale 12

### VIE CITOYENNE

- La Farandole 2.0 bientôt connectée aux besoins des familles 14
- Le budget de votre commune 16
- Qu'il fait bon vivre aux Châtaigniers 20
- Maisons fleuries : Inviter les Soullandais à embellir leur ville 21

### L'ACTU DES ÉCOLES

- Départ en retraite et jumelage au programme 22

### INFOS PRATIQUES

- Lutter contre les chenilles, les frelons asiatiques et les arnaques 23
- Saison culturelle 24
- Agenda sportif et culturel 26
- Adresses utiles 27
- Répertoire des associations 28

### Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : [www.soullans.fr](http://www.soullans.fr)
- Adresse mail : [contact@soullans.fr](mailto:contact@soullans.fr)

### Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ - Rédaction : Pierre-Yves BULTEAU.  
Crédit photos : Mairie de SOULLANS, Pixabay, AdobeStock.  
Création et impression : Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

## Chers amis soullandais

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro de notre magazine municipal « Soullans Mag », imaginé pour partager les différentes actions et projets engagés à la réussite de notre belle commune. Il vise à montrer comment l'ensemble des membres de mon conseil municipal, par l'intermédiaire de différentes commissions, conduisent les différents projets pour déployer une dynamique territoriale et répondre aux besoins de nos administrés.

Dans ce numéro, je vous invite à découvrir la mise en place du « Conseil des Sages » instance consultative qui a pour enjeu de coconstruire avec vous et impulser un avenir meilleur en lien avec les évolutions de la société. C'est tout l'enjeu qui se présente à vous.

En 2021, voilà plus d'un an que les difficultés provoquées par la crise sanitaire perdurent et appellent à la poursuite de nos efforts. Une bonne nouvelle, la vaccination qui se généralise nous permettra, je l'espère, de sortir de cette pandémie. Avec un regret : cette pandémie qui n'a laissé aucune place aux temps d'échanges conviviaux entre élus et habitants au cours desquels on apprend à mieux se connaître, à partager ces réflexions et à échanger sur les différents projets.



Les manifestations n'ont pu avoir lieu, c'est d'autant de rencontres dont les élus ont été privés et qui pourtant traditionnellement permettent aux nouveaux représentants de la municipalité de prendre toute la mesure de leur responsabilité. Parallèlement, nous nous sommes engagés à faire avancer avec détermination les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Enfin, pour remplir notre mission d'aménagement, le soutien aux commerces de proximité et le développement économique sont depuis de nombreuses années au cœur de nos préoccupations. L'attractivité de notre ville et la présence d'emplois dans la zone d'activités répondent aux enjeux d'une politique de service à la population.

En choisissant une politique volontaire en terme d'aménagement, notre commune se donne les moyens de réussir un vrai développement en harmonie avec son environnement où chacun y trouve sa place.

Belle et bonne saison estivale 2021.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ  
Maire de Soullans



## Des travaux au service de tous

# Faire de Soullans une ville humaine, solidaire et résiliente

**Moderniser et sécuriser l'accès au centre-ville. Accueillir de nouveaux foyers. Dynamiser écoles et commerces. Préserver l'environnement... Tels sont les objectifs des travaux et aménagements qui vont transformer pour longtemps le visage de Soullans et le confort de vie de ses habitants.**

« Organiser la vie de la cité autour du principe de proximité. » Tel était le souhait de Jean-Michel Rouillé pour cette année 2021. Telle est l'action menée par l'ensemble du conseil municipal de Soullans.

Dans son adresse à toutes les Soullandaises et tous les Soullandais, le maire faisait état, en janvier dernier, des travaux en cours et ceux à réaliser. Comme le projet de la future Plaine des sports et la réfection du terrain de tennis. Autant de travaux d'importance, dont vous pourrez découvrir toutes les avancées à la page 4 de ce nouveau numéro de *Soullans Mag*.

La proximité passant également par l'accessibilité à tous de la maison des citoyens qu'est une mairie, le pourtour de l'Hôtel de Ville se voit aujourd'hui totalement repensé. Permettant à la fois un meilleur accès à ce service public par les habitants et un stationnement facilité, condition nécessaire à la vie des commerces de la commune.

### Continuer à s'adapter aux enjeux de l'époque

Comme raconté aussi dans le numéro de janvier de *Soullans Mag*, l'enfouissement des réseaux de télécommunication et le tirage de la fibre suivent leur cours. « Des outils précieux pour que l'ensemble de la société continue à fonctionner et à s'adapter aux exigences de l'époque », notait encore Jean-Michel Rouillé, lors de ses vœux aux Soullandaises et Soullandais.

Car, c'est un fait : sans réseaux numériques de qualité, pas de télémedecine, pas de télétravail ou encore pas d'enseignement à distance possible.

Toujours au sujet de ce principe de proximité, permettant à chacun de disposer de tous les services autour de ses lieux de vie, de travail et de détente, l'on retrouve, dans cette 3<sup>e</sup> phase de travaux,

la poursuite de l'assainissement de la route de Massotté et celui du Chemin-du-Paradis. Le secteur du Paradis où, justement, deux nouveaux lotissements privés ont été aménagés, dans le souci d'accueillir au mieux les nouveaux Soullandais.

Dans cet état des lieux des travaux et aménagements en cours, on ne peut parler de proximité sans évoquer les enjeux de protection et d'environnement. Ainsi, dans la cartographie que Soullans Mag vous propose, en ses pages 2 et 3, vous retrouverez toutes les dernières informations concernant l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance, l'entretien des accotements ainsi que des nouvelles de la poursuite de l'aménagement de la future station d'épuration, prévue pour être livrée cet été, calibrée pour 5 000 habitants.

**Fleurissement.** Nous marquons les saisons avec des fleurs annuelles et bisannuelles ainsi que des chrysanthèmes. Ce type de fleurissement marque certains lieux comme la mairie, l'entrée de l'EHPAD et le centre-bourg.

Des plantes vivaces sont aussi utilisées pour leurs fleurs dans d'autres massifs, elles ont l'avantage de fleurir plusieurs années avec peu d'entretien.

**Plantation.** Nos massifs sont généralement composés d'arbres, d'arbustes et de vivaces qui permettent d'avoir des fleurs toute l'année. Nous utilisons environ 1/3 de végétaux persistants. Tous les massifs sont paillés pour maintenir l'humidité et limiter les adventices. La flore naturelle de type cymbalaire, géranium, érodium, valériane est laissée entre les plantations.

Les végétaux ont besoin d'eau et d'éléments fertilisants (paillage) et aussi d'air. Il ne faut donc pas négliger la préparation des sols en décompactant profondément.

**Valorisation des déchets.** Les produits des jardins (déchets verts) peuvent, dans la majorité des cas, être recyclés dans les jardins afin d'éviter le transport en déchetterie.

Les gazons : Ils peuvent être tondus en *mulching*, cette technique de tonte connue pour se faire sans ramassage de l'herbe.

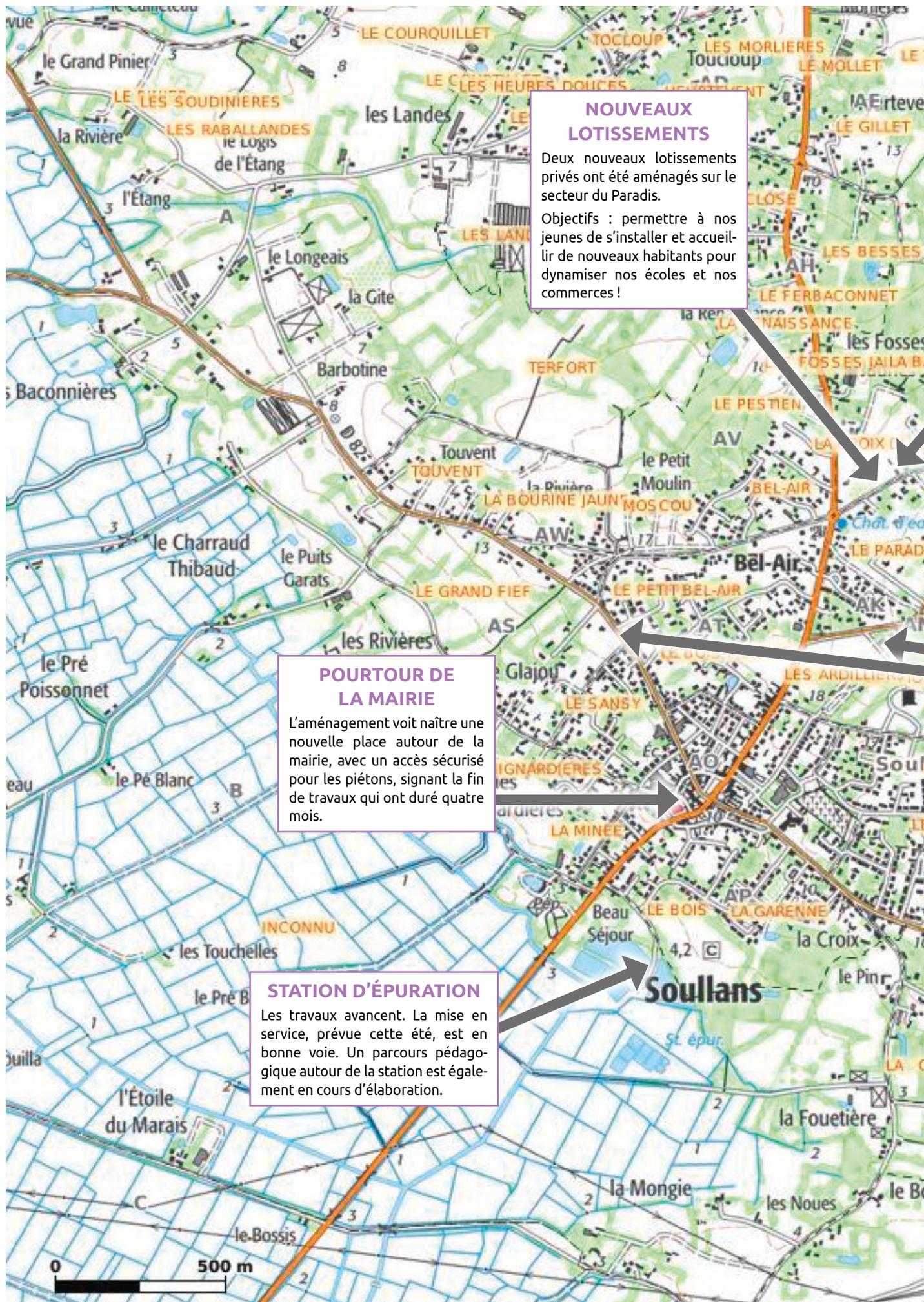
Les produits des tontes peuvent aussi servir de paillage pour le potager, les massifs et les pieds d'arbres. Ils peuvent aussi être compostés

Quant aux feuilles, elles peuvent aussi être utilisées en paillage ou compostées.

Les branches peuvent être broyées pour pailler, compostées ou servir à la fabrication de haies benje (voir photos)



L'embellissement de la commune est l'affaire de tous (crédit mairie de Soullans).



# TRAVAUX EN VILLE

## RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement a été étendu, route de Massotté. Le Chemin-du-Paradis sera lui aussi entièrement desservi cette année.  
Objectif : protéger notre environnement.

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

L'enfouissement des réseaux dans le cadre du SDAN 2 et le déploiement de la fibre se poursuit (cf. bulletin de janvier 2021).

## INSTALLATION DE NOUVELLES CAMÉRAS

Six nouvelles caméras ont été installées pour vous protéger près des zones d'activités. Au total, trente-quatre caméras sécurisent notre commune.

## ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS



Favoriser la sécurité, tel est notre objectif. Les services de la commune travaillent sur le fauchage des accotements en lien avec le Département de la Vendée. Avec ce partenariat, la commune de Soullans veille particulièrement à entretenir les points dangereux.





La boutique sociale et solidaire (Crédit Recyc'la vie).

## Boutique sociale et solidaire Soullans au cœur du projet de développement de Recyc'la Vie

**Ouverte en mai 2017, l'écocyclerie voit ses activités croître fortement. Fondée sur des valeurs environnementales et de consommation en circuit-court, l'association prévoit d'ouvrir une deuxième boutique en Vendée et d'agrandir le bâtiment de Soullans, passant de 500 à 700 m<sup>2</sup>.**

Qui a déjà poussé les portes de Recyc'la Vie sait qu'il a affaire à une association typique du modèle de l'économie sociale et solidaire. Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est pourquoi cette dernière est basée à Soullans. « À l'heure de nous installer, nous nous sommes appuyés sur les études de marché menées aussi bien par Emmaüs que Trivalis, répond Christophe Cabanetos, son dirigeant. Et toutes montraient le potentiel exceptionnel du nord-Vendée. »

Qui a déjà regardé avec attention une carte du département sait aussi que Soullans est au cœur des trois communautés de communes que sont Challans-Gois communauté, le pays de Saint-Gilles et Océan-Marais de Monts. Une centralité renforcée par cet autre atout de la commune : un fort tissu associatif.

Aussi, pour une heure, une journée ou chaque jour de la semaine, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de bénévoles qui se relaient quotidiennement, motivés par les valeurs environnementales et de solidarité portées par cette écocyclerie.

### Des bénévoles impliqués dans la prise de décision

Et ce n'est pas Hervé Casana qui dira le contraire. Arrivé dans l'aventure, à l'été 2017, c'est le double objectif de sortir

de « cette société du déchet et de tirer de la précarité, des personnes en rupture ou en échec » qui a poussé ce jeune retraité à franchir les portes de Recyc'la Vie et à y consacrer jusqu'à 35h de son temps par semaine. « Il faut au moins ça pour tout gérer, sourit Hervé Casana qui aime « partager cette expérience avec toutes sortes de profils et d'histoires de vie ».

Une implication de tous les instants qui s'est vu récompensée par la direction qui vient de créer une association donnant aux bénévoles soullandais une voix prépondérante à la prise collective de décision mais également par l'embauche de trois nouvelles personnes ces derniers mois.

« Chez nous, on dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit », rebondit Christophe Cabanetos, conscient que sans cette implication des bénévoles auprès des quatorze

salariés de la structure - neuf en insertion et cinq en poste permanent - jamais sa boutique n'aurait vu sa fréquentation augmenter de 15% par an.

On en veut pour preuve, ces 700 passages hebdomadaires en caisse qui démontrent, depuis son ouverture en mai 2017, la conviction des Soullandais de lier préservation de l'environnement à la nécessité de ne plus surconsommer.

Un modèle « gagnant-gagnant » qui va prendre de l'envergure à la fin de l'année. Avec cette autre promesse faite aux Soullandais d'agrandir la boutique du 10 rue des Acacias. La faisant passer de 500 mètres carrés à un magasin de 700 m<sup>2</sup>.

### Renseignements

La boutique solidaire est ouverte le lundi de 13h30 à 17h ; les mercredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les dépôts de dons ont lieu du mardi au samedi, entre 9h et 12h.

Pour toutes autres informations ou pour devenir bénévole, téléphoner au 09 73 67 22 31.

“ Partager cette expérience avec toutes sortes de profils et d'histoires de vie. ”

# Conseils municipaux

## Extraits des délibérations

### 17 décembre 2020

#### Convention relative au raccordement à l'éclairage public de caméras de vidéoprotection

La commune de SOULLANS a souhaité s'équiper d'un dispositif de vidéoprotection sur son territoire.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec le propriétaire et le gestionnaire de l'éclairage public, le SyDEV.

#### Conventions avec le SyDEV : réalisation d'un effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique

Le conseil municipal est informé que dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) 2, la commune peut bénéficier du programme d'effacement de réseau électrique route de Massotté.

À cet effet, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière de travaux décomposés comme suit :

Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux € T.T.C.
Réseaux électriques Basse Tension	234 861
Réseaux électriques moyenne tension	552
Infrastructures de communications électroniques	64 193
Infrastructures de communications électroniques – ICE option A	14 139
Éclairage public	14 244
<b>TOTAL</b>	<b>327 989</b>

Le montant de la participation de la commune serait de 82 832 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition d'effacement de réseau sis route de Massotté et d'approuver les conventions à intervenir avec le SyDEV.

#### Prescription de la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

#### Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Prescription de la révision, définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prescrire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme avec pour objectif la modification d'une zone identifiée en STECAL pour permettre le développement d'une entreprise et de définir conformément aux articles L.103-3 et L.103-4 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertations qui seront strictement respectées pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

#### Opération une naissance, un arbre

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adhérer à l'opération régionale « Une naissance, un arbre » et d'en accepter le règlement.

#### 5<sup>e</sup> saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5<sup>e</sup> saison culturelle hivernale 2020/2021 à intervenir entre la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

#### 5<sup>e</sup> saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : convention de billetterie

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention de billetterie

#### Suppression et création de deux postes d'adjoint technique

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de supprimer et de créer deux postes d'adjoint technique à temps non complet.

#### Lotissement «Les Olivettes» : cession à titre gratuit des parcelles EV1 à EV4

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la cession à titre gratuit des lots espaces verts cadastrés à la section AN et portant les numéros 474, 475, 476 et 477 d'une contenance totale de 437 m<sup>2</sup>.

#### Transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Le Clos des Guignardières »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accepter le transfert des équipements communs du lotissement « Le Clos des Guignardières » au profit de la commune de SOULLANS ainsi que la parcelle cadastrée AO n° 388 d'une contenance de 1 102 m<sup>2</sup> et de classer ladite parcelle dans le domaine public communal.

#### Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2021 avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite de 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette :

#### Budget principal

N° d'opération	Opération	Montant maximum des crédits ouverts en €
11	Matériel, biens mobiliers	10 000
12	Terrains réserves foncières	0
13	Bâtiments communaux	70 000
14	Aménagement du bourg	420 000

#### Tarifs municipaux – Année 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs appliqués en 2020 sur l'année 2021, à l'exception des tarifs relatifs à l'achat de case funéraire dans le columbarium et de créer un tarif impression noir et blanc - format A4.

#### Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet à compter du 5 janvier 2021.

### 4 mars 2021

#### Convention particulière relative à la mise en place en souterrain des équipements de communications électroniques établis sur appuis orange

Le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention avec le SyDEV relative à l'enfouissement des réseaux situés sur le secteur de Massotté.

Il convient de conclure avec la société Orange une convention relative aux travaux de modification des équipements de communications électroniques appartenant à Orange et consécutifs à la réalisation de l'effacement des réseaux route de Massotté.

Dans cette convention, la commune de Soullans et la société Orange s'entendent pour que les modifications soient réalisées dans les délais impartis. La société Orange accepte de procéder aux modifications, moyennant la prise en charge financière par la commune.

Cette convention aura pour objet de déterminer les modalités techniques, administratives et financières de réalisation des dits travaux.

Le montant des études et travaux définis à la charge de la commune, est estimé à 13 392,50 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention relative aux modalités techniques, administratives et financières de réalisation desdits travaux.

#### Convention avec le SyDEV : travaux de réalisation d'une opération d'éclairage relatifs à l'aménagement du pourtour de la mairie

Dans le cadre du réaménagement du pourtour de la mairie, une opération de réalisation d'éclairage est envisagée.

Dans ce cadre, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière de travaux neufs et la participation de la commune serait de 26 908,00 € sur un montant total de travaux, estimé à 46 128,00 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition de réalisation de l'opération d'éclairage public et d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

#### Convention avec le SyDEV : travaux de réalisation d'une opération d'éclairage relatifs à l'enfouissement des réseaux route du Perrier

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux route du Perrier, une opération de réalisation d'éclairage est envisagée.

Le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière de travaux neufs et la participation de la commune serait de 3 221,00 € sur un montant total de travaux, estimé à 5 522,00 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition de réalisation de l'opération d'éclairage public et d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

#### Aménagement écologique et mise en accessibilité des abords de la mairie, de l'école publique, de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes : mise à jour du plan de financement prévisionnel

Par délibération en date du 19 décembre 2020, il a été validé le plan de financement prévisionnel de l'opération rappelée en objet.

Il est nécessaire d'actualiser le plan de financement suite aux différents échanges avec nos partenaires.

Ce dernier est défini comme suit :

Emploi	Montant en € H.T.	Ressources	Montant en € H.T.
Travaux (VRD, fontainerie, éclairage)	350 000,00	RÉGION	73 240,00
Frais d'études (AMO, architecte, contrôle technique, SPS, étude de sol)	15 100,00	ÉTAT	112 902,00
Frais divers (assurances, taxes,...)	1 100,00	DÉPARTEMENT	57 085,99
Actualisation	10 140,00	Sous-total subvention	243 227,99
		COMMUNE	133 112,01
		Dont autofinancement	133 112,01
		Emprunt	0
<b>TOTAL (avec actualisation)</b>	<b>376 340,00</b>	<b>TOTAL (avec actualisation)</b>	<b>376 340,00</b>

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'actualiser le plan de financement prévisionnel du projet, tel que présenté ci-dessus.

#### Action foncière dans le cadre d'un projet de requalification d'une friche : signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Vendée

La commune souhaite renforcer l'attractivité de son centre-bourg mais aussi accompagner l'accueil d'une nouvelle population lui permettant de maintenir un certain dynamisme local.

Dans ce cadre, une Orientation d'Aménagement et de Programmation dite « rue de Nantes », sur le site d'une ancienne scierie, a été inscrite dans le P.L.U.

Fort de cette situation et consciente des enjeux en matière de développement durable, la commune souhaite solliciter l'E.P.F. de la Vendée afin de l'accompagner dans le projet de renouvellement urbain sur l'ancienne friche industrielle de la scierie.

Dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain, un co-financement à hauteur de 50% du coût des études techniques et de faisabilité sera pris en charge par l'E.P.F. dans la limite d'un coût de prestations de 30 000 € H.T.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention opérationnelle de maîtrise foncière avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée aux fins de produire du foncier pour la réalisation du projet de requalification d'une friche industrielle – Ilot de Nantes, parcelle cadastrée n° 438 section AT, pour une surface totale de 21 032 m<sup>2</sup>.

#### Acquisition de la parcelle cadastrée 229p de la section AO

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 229p de la section AO, d'une superficie totale de 152 m<sup>2</sup> appartenant à l'association Monts et Lumière.

La cession se fera aux conditions suspensives suivantes :

La commune de SOULLANS s'engage à :

- Permettre l'accès à la salle paroissiale à ses utilisateurs pour décharger ou charger

l'équipement nécessaire à son utilisation ;

- Permettre l'accès à la salle paroissiale pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la création d'un accès pompier ;
- Prendre à sa charge le déplacement des compteurs d'eau et d'électricité ;
- Aménager une terrasse simple au pignon de la salle paroissiale sur la parcelle AO 193.

#### Acquisition de la parcelle cadastrée 1167 de la section D

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 1167 de la section D, d'une superficie totale de 1 460 m<sup>2</sup>.

#### Acquisition des parcelles cadastrées 67, 68 de la section BC en échange de la parcelle 71p de la section AS

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 67 et 68 de la section BC, d'une superficie totale de 3 697 m<sup>2</sup> en échange de la parcelle cadastrée 71p de la section AS, d'une superficie de 800 m<sup>2</sup>.

#### Transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Le Clos des Guignardières »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de confirmer le transfert des équipements communs du lotissement « Le Clos des Guignardières » au profit de la commune de Soullans ainsi que la parcelle cadastrée AO n° 388, d'une contenance de 1 102 m<sup>2</sup>, et d'incorporer dans le domaine public 112 ml de longueur de voirie.

#### Création d'un Conseil des Sages

Dans sa volonté d'intégrer la population des seniors et de les faire participer activement à la vie démocratique de la commune, la municipalité souhaite proposer la création d'un Conseil des Sages.

Cette structure permettrait de valoriser le rôle et la place des retraités et personnes âgées dans la vie municipale et participerait au développement de la

## Conseils municipaux

# Extraits des délibérations (suite)

vie démocratique locale en apportant un autre regard sur la commune de Soullans.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la création d'un Conseil des Sages ouvert à tout citoyen de Soullans âgé de 65 ans et plus.

### Avenant à la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans la Fonction Publique Territoriale

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prolonger l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique.

### Débat d'orientation budgétaire 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base d'un rapport.

## 8 avril 2021

Approbation des comptes 2020 (\*)  
Approbation du budget primitif 2021(\*)  
Voir article « Budget » /la vie citoyenne p 16

### Acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune en 2020

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la commune au cours de l'année 2020.

### Approbation des comptes de gestion 2020 dressés par Monsieur Michel ALBRESPIIT, receveur municipal : budget principal, budget annexe « lotissements », budget annexe « maison médicale »

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 29 mars 2021.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### Approbation des comptes administratifs 2020 : budget principal, budget annexe « lotissements », budget annexe « maison médicale »

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 29 mars 2021.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter les comptes administratifs de l'exercice.

### Affectation du résultat aux budgets 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'affecter en recette d'investissement du budget principal primitif 2021, un excédent de fonctionnement capitalisé de 1 017 690,20 €.

- d'affecter en recette d'investissement du budget annexe « maison médicale » primitif 2021, un excédent de fonctionnement capitalisé de 38 719,77 €.

### Vote des taux de taxes locales 2021

Après délibéré, le conseil municipal avec 21 voix pour et 3 voix contre, décide de fixer, pour l'année 2021, les taux d'imposition comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 30,04%
- Taxe sur le foncier non bâti : 32,18%

### Approbation du budget primitif 2021 : Budget principal

Après délibéré, le conseil municipal avec 21 voix pour et 3 abstentions, décide d'approuver le budget principal primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

#### Budget Principal :

Section de fonctionnement : 3 568 927,95 €  
Section d'investissement : 3 627 095,45 €

### Approbation du budget primitif 2021 : Budget annexe « lotissements »

Après délibéré, le conseil municipal avec 22 voix pour et 2 abstentions, décide d'approuver le budget annexe primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

#### Budget annexe :

Section de fonctionnement : 744 070,76 €  
Section d'investissement : 594 478,33 €

### Approbation du budget primitif 2021 : Budget annexe « maison médicale »

Après délibéré, le conseil municipal avec 21 voix pour et 3 abstentions, décide d'approuver le budget annexe primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

#### Budget annexe :

Section de fonctionnement : 56 600,00 €  
Section d'investissement : 72 719,77 €

### Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer à 520 € le forfait élève à retenir pour l'année civile 2021. A titre indicatif, le montant estimatif de la subvention est estimé à 520 \* 217 élèves = 112 840 €.

### Fournitures scolaires aux enfants des établissements publics et privé de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'allouer pour l'année 2021 la somme forfaitaire annuelle de 35,00 € par élève fréquentant les établissements d'enseignement maternel et élémentaire publics et privé de Soullans.

### Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder pour l'année 2021 une subvention de 13 000,00 € au Centre Communal d'Action Sociale.

### Subvention à l'amicale du personnel communal

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder pour l'année 2021 une subvention de 3 150 € à l'amicale du personnel communal.

### Vote des subventions de fonctionnement aux associations

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer aux associations et organismes divers une subvention conformément aux tableaux ci-après :

DÉSIGNATION	PROPOSITION 2021 en €
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	4 158
Danses 2000	2 352
Hirondelles Soullandaises Football	2 436
Tennis Club Soullandais	756
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 702</b>
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 200</b>
<b>ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b>	
Amicale de l'école publique	410
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>410</b>
<b>ASSOCIATIONS SOCIALES/ SOLIDARITÉ/3<sup>e</sup> ÂGE / CCAS</b>	
ADMR de Soullans	8 500
ACPG CATM SOULLANS	80
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>8 580</b>
<b>ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS</b>	
Secours catholique	300
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>300</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 192</b>

Soit un montant total de subventions de 20 192 €.

### Vote des subventions exceptionnelles aux associations

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle aux associations conformément aux tableaux ci-dessous :

DÉSIGNATION	PROPOSITION 2021 en €
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	1 285
Danses 2000	727
Hirondelles Soullandaises Football	753
Tennis Club Soullandais	234
<b>TOTAL</b>	<b>2 999</b>

Soit un montant total de subventions de 2 999 €.

### Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été

La commune organise des séjours d'été pour les enfants et les jeunes.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les tarifs des séjours d'été.

### Subventions d'équipement - 2021 - Équipements dédiés à l'Action Sociale - Attribution d'une subvention au CCAS de SOULLANS – Section EHPAD pour l'équipement de l'EHPAD «Les Chataigniers» - P.J. : Projet de convention financière relative à la subvention d'équipement

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder au CCAS – Section EHPAD une subvention d'équipement de 100 000 €.

### Approbation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de la Vendée et du programme d'actions

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la Convention Territoriale Globale et ses annexes, ainsi que le programme d'actions détaillées.

Rénovation de l'éclairage de la salle de sports n° 2 : validation du projet et demande de subvention

La commune souhaite rénover l'éclairage de la salle de sports n° 2.

À cette fin, une mission de maîtrise d'œuvre est confiée à un bureau d'étude fluide.

Le coût prévisionnel des travaux est de :

- Maîtrise d'œuvre : 4 300 € H.T.
- Travaux : 30 000 € H.T.

Le plan de financement se décompose comme suit :

Emploi	Montant en € H.T.	Ressources	Montant en € H.T.
Travaux	30 000,00	ÉTAT	27 440,00
Frais d'études	4 300,00		
		<b>Sous-total subvention</b>	<b>27 440,00</b>
		<b>COMMUNE</b>	<b>6 860,00</b>
		Dont autofinancement	6 860,00
		Emprunt	0
<b>TOTAL (avec actualisation)</b>	<b>34 300,00</b>	<b>TOTAL (avec actualisation)</b>	<b>34 300,00</b>

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la rénovation de l'éclairage de la salle de sports n° 2.

### Rénovation énergétique de l'église : validation du projet et demande de subvention

La commune souhaite changer le système de chauffage de l'église.

À cette fin, une mission de maîtrise d'œuvre est confiée à un bureau d'étude fluide.

Le coût prévisionnel des travaux est de :

- Maîtrise d'œuvre : 4 300 € H.T.
- Travaux : 47 000 € H.T.

Le plan de financement se décompose comme suit : Emploi	Montant en € H.T.	Ressources	Montant en € H.T.
Travaux	47 000,00	ÉTAT	41 040,00
Frais d'études	4 300,00		
		<b>Sous-total subvention</b>	<b>41 040,00</b>
		<b>COMMUNE</b>	<b>10 260,00</b>
		Dont autofinancement	10 260,00
		Emprunt	0
<b>TOTAL (avec actualisation)</b>	<b>51 300,00</b>	<b>TOTAL (avec actualisation)</b>	<b>51 300,00</b>

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la rénovation énergétique de l'église.

### Délégation de compétence au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à demander à tout organisme financeur, quel que soit le montant, l'attribution de subventions à son taux maximum (article L. 2122-22 26° du CGCT).





La bibliothèque (Crédit Ouest-France).

## Développement du secteur enfance-jeunesse Solène Houdusse, le nouveau visage de la bibliothèque



Solène Houdusse

**C'est une révolution en profondeur qui attend la nouvelle bibliothécaire de Soullans. En interne, avec l'accompagnement d'un nouveau portail informatique, afin d'améliorer l'outil de travail logistique. En externe, avec la fidélisation d'abonnés de plus en plus nombreux.**

Pas facile de prendre un nouveau poste dans une situation de crise sanitaire et économique comme le Covid. Ce n'est pas Solène Houdusse qui dira le contraire. Arrivée le 1<sup>er</sup> février dernier, à Soullans, la nouvelle bibliothécaire a pris la suite d'Angélique Perronnet dans un contexte particulier. « *Alors que personne ne savait vraiment comment cela allait évoluer, j'ai dû poursuivre le travail engagé pour rendre la bibliothèque toujours plus attractive* », se souvient celle qui a travaillé plus de 8 ans à la bibliothèque de Brétignolles-sur-Mer.

Pas facile, et pourtant. À en croire les chiffres communiqués par Solène Houdusse : si la fréquentation des écoles s'est logiquement effondrée, en cette année aux trois confinements, le taux des prêts en littérature de jeunesse, lui, a explosé. « *Un bond de plus de 60%* », confirme la jeune femme qui détaille : « *Les livres enfance-jeunesse ont connu un taux d'emprunt par les familles de 54% quand, dans le même temps, seuls 32% des adultes ont fait sortir des romans.* »

Une radioscopie de l'usage et de la fréquentation de la bibliothèque qui n'est pas totalement due au hasard. « *Soullans*

*est une ville dynamique qui voit s'installer, depuis quelques temps, beaucoup de jeunes couples* », analyse Solène Houdusse. Un public d'abonnés, avide de nouveautés. Pour les fidéliser, la nouvelle bibliothécaire peut s'appuyer sur une équipe de bénévoles motivés et sur la mise en place prochaine d'un nouveau portail informatique, permettant d'optimiser au mieux le suivi logistique des achats et des prêts.

**Un fonds d'investissement municipal de 6 000 euros,**

**Une subvention nationale de 1 800 euros**

Dans cette mission de fidélisation et de développement du fonds de la bibliothèque de Soullans, Solène Houdusse peut également compter sur le réseau des bibliothèques de la communauté de communes Océan-Marais de Monts ainsi que sur le Centre national du livre, dont le but premier est de soutenir l'achat de livres par les bibliothèques municipales.

« *Ma mission sera de poursuivre le développement du secteur enfance-jeunesse, en renforçant le rayons BD et en engageant un travail de réflexion sur les jeux de société.* »

Aujourd'hui doté d'un fonds d'investissement de 6 000 euros, totalement pris en charge par la municipalité, la bibliothèque de Soullans pourrait également bénéficier d'une subvention de 1 800 euros au titre du vaste plan de relance engagé, cette année, par le Centre national du livre. « *Une magnifique opportunité pour améliorer encore notre fonds bibliothécaire* », conclut Solène Houdusse.

S'il a été envisagé, un temps, de fermer la bibliothèque pendant les confinements successifs, le choix de la municipalité a été de maintenir ce service ouvert au public toute l'année. Ce sera également le cas, cet été avec une fermeture le samedi après-midi mais une amplitude horaire élargie.

### Renseignements

Les horaires d'ouverture, informations, sur le site et sur la page Facebook de la commune.

# Des jeunes impliqués dans la vie de la cité Un Conseil Municipal des Enfants solidaire et écologique

**Quatre actions en quatre mois. Les jeunes élus soullandais n'ont pas chômé en ce début d'année. Cartes de vœux envoyées aux résidents de l'Ehpad, masques distribués à 239 élèves du primaire, concours photos et opération « nettoie ton kilomètre ». Résumé de ces actions avec Delphine Mousseau, leur élue référente.**

## Des cartes de vœux pour les aînés

Collage, gommettes, dessins. En tout, ce sont 28 cartes postales originales qui ont été confectionnées par les enfants du conseil municipal. « Nous aurions dû normalement les apporter directement aux résidents des Châtaigniers, explique Delphine Mousseau. Mais, à cause des règles sanitaires en vigueur à la mi-janvier, cela n'a pas été possible. » C'est donc l'élue qui a remis ces 28 cartes de bonne année en mains propres à l'animatrice de l'Ehpad de Soullans qui les a ensuite distribuées à des résidents enchantés.



Vœux du CME

## Des masques pour les primaires

Floqués des couleurs du CME et du logo de la commune de Soullans, ce ne sont pas moins de 239 masques qui ont été distribués aux élèves de primaire des écoles publique et privée. « Pour cela, nous avons fait appel à une entreprise de Challans », précise encore l'élue référente qui complète : « Cette idée ainsi que les autres viennent toutes des enfants et ont pu être débattues d'abord à l'école puis en mairie, une fois le 3<sup>e</sup> confinement levé, à raison d'une fois tous les quinze jours, le samedi matin. »



Masques distribués aux élèves de la commune

## Un concours de photos

« Soullans en hiver. » Voilà le thème de ce concours photos imaginé par les jeunes élus du CME. « L'objectif était de permettre aux enfants comme aux adultes de représenter leur commune avec les habits de l'hiver », détaille Delphine Mousseau. Flocons de neige, marais verglacé, arbres dénudés... La nature est belle à Soullans. Grâce à une affiche confectionnée par les enfants et distribuée dans tous les commerces de la commune, 41 participants se sont inscrits à ce concours photographique. Des lots sont à gagner. Les noms des vainqueurs figureront en bonne place dans le prochain Soullans Mag !

**Le Conseil Municipal des Enfants**  
Organise  
**UN CONCOURS PHOTO**

**SOULLANS en HIVER**

Pour les 8 à 14 ans et pour les 15 à 107 ans!

**LOTS A GAGNER**

**Enfants :**  
1er lot : Un appareil Nikon Waterproof (169€)  
2ème lot : Un bon d'achat\* chez Le Gamassin (50€)  
3ème lot : Activité au Pony Club des Aigrettes  
4ème lot : Un bon d'achat\* au rayon presse au magasin Carrefour Contact (20€)

**Adultes :**  
1er lot : Un bon d'achat\* d'une valeur de 100€  
2ème lot : Un bon d'achat\* d'une valeur de 50€  
3ème lot : Un bon d'achat\* d'une valeur de 20€  
4ème lot : Une bande dessinée de La Vendée

**Concours ouvert jusqu'au 20 mars 2021**

SOULLANS Envoyer votre photo : [accueil@soullans.fr](mailto:accueil@soullans.fr)  
Règlement du concours sur : [www.soullans.fr](http://www.soullans.fr)  
\* Bon d'achat à retirer à la mairie et à utiliser dans les commerces de Soullans



Crédit mairie de Soullans/Delphine Mousseau

## Une opération de sensibilisation

Être attentif à son environnement pour acquérir une conscience écologique. Et voilà comment a germé, dans la tête d'une jeune conseillère de Soullans, l'opération « Nettoie ton kilomètre. » « Un sac poubelle à la main et en une heure de temps, les enfants ont ramassé tout un tas de cannettes et de masques, raconte la conseillère municipale. Que des choses qui n'ont rien à faire dans la rue de notre commune. » Une opération de sensibilisation, imaginée par les plus jeunes, qui devrait permettre aux grands d'ouvrir, eux aussi, les yeux sur leur environnement.



Le Conseil des Sages (Crédit mairie de Soullans).

## Une instance consultative réservée aux seniors Le Conseil des Sages, un dispositif au cœur de la démocratie locale

**C'est une nouvelle promesse de mandature qui voit le jour à Soullans. Celle d'impliquer davantage les retraités dans la vie de leur cité. À l'image du Conseil Municipal Enfants, les + de 65 ans ont désormais leur instance pour débattre, eux aussi, des grandes orientations de la ville de demain.**

Vingt lettres de candidature comme autant de motivation. Jacqueline Cariou-Thouzeau les a classées dans un dossier. Et quand on demande à l'élue à la communication d'égrainer les arguments envoyés par les retraités soullandais pour intégrer le Conseil des Sages de la ville, voilà ce qu'elle lit : « *Je veux apporter mes connaissances et mon expérience à la vie de la commune* », dit l'un. « *En tant que retraitée, je souhaite améliorer le quotidien des Soullandais et favoriser le dialogue entre générations* », dit une autre.

Chacune de ces vingt lettres exprime peu ou prou la même chose : cette envie de faire le lien entre les demandes des citoyens et les actions menées par la municipalité. Une envie « d'utilité publique » qui ravit Jacqueline Cariou-Thouzeau :

*« Nous avons toutes et tous besoin de cet autre regard sur la société, dit l'élue. Comme nous avons besoin d'intégrer nos actions dans une réflexion prenant en compte la dimension intergénérationnelle des habitants de Soullans. »*

À l'image du Conseil Municipal Enfants (CME), les douze « sages » retenus par la municipalité - « en parfait respect de la parité des sexes et de la provenance entre nouveaux habitants et Soullandais historiques » se réuniront, eux aussi, en mairie. Moins souvent que leurs cadets, il est vrai. « *À raison d'une fois par trimestre, nous les solliciterons sur des enjeux locaux et, une à deux fois par an, M. le maire présidera la réunion.* »

“  
Je veux apporter  
mes connaissances et  
mon expérience à la vie  
de la commune.  
”



## Accueil de loisirs

## La Farandole 2.0 bientôt connectée aux besoins des familles

Révolution à l'accueil de loisirs de Soullans. À partir du dernier semestre 2021, un portail famille va permettre à chacun de s'inscrire en temps réel aux différentes activités proposées.

Un gain de temps et d'efficacité. C'est en ces termes qu'Alban Bonneau parle de l'arrivée prochaine du portail famille de l'accueil de loisirs de Soullans. Le directeur le dit sans ambages : « *J'aime beaucoup recevoir les gens mais, c'est peu dire que je ne suis pas toujours disponible, tant il y a de nombreux dossiers à gérer.* »

Avec la mise en place du futur portail famille, les informations circuleront en instantané. Que ce soit pour ouvrir un compte d'inscription à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire ou simplement pour suivre les activités de son enfant, cet outil va révolutionner les pratiques et sécuriser chacun dans ses attentes.

« *Imaginez qu'aujourd'hui, je dois imprimer chaque facture et l'envoyer par courrier à chaque famille, précise Alban Bonneau. Grâce à ce site, tout se fera par mail !* » Un véritable bouleversement quand on sait, par exemple, que 300 enfants mangent quotidiennement au restaurant scolaire de Soullans.

## Un été dynamique avec 4 sorties et 2 camps de vacances

Disponible sur ordinateur, tablette et smartphone, ce site internet permettra donc aux familles de connaître en temps réel la disponibilité de places au restaurant scolaire et à la Farandole à tout moment. Une facilité d'organisation qui leur permettra également, en plus d'une inscription en direct, de télécharger leurs factures mais aussi de recevoir un mail leur indiquant un imprévu comme un changement d'horaire ou d'activités de l'accueil de loisirs.

En attendant cette bouffée d'air logistique 2.0, la Farandole se concentre aussi sur l'arrivée de l'été. Ouvert en juillet 2020, le nouveau bâtiment de 700 m<sup>2</sup> a tenu toutes ses promesses. « *Et vu le dynamisme de la commune en termes d'accueil de nouvelles familles, cette ouverture était plus que justifiée, dit encore le directeur. Elle était vraiment très attendue.* »

Sur les 100 places disponibles à l'accueil, 68 ont été ouvertes pour cet été 2021. Encadrés par sept animatrices et animateurs, les enfants de la commune vont pouvoir bénéficier d'un été de rêve et un brin mystérieux. Le mois de juillet sera donc placé sous le signe de « à chacun son époque ». Août, lui, explorera « le monde invisible ». Volontairement « *larges dans leur énoncé, ces thèmes seront accompagnés de sorties prévues tout au long des deux mois estivaux* », invite Alban Bonneau.

Ainsi, et c'est une nouveauté, la Farandole sera ouverte sur les deux mois d'été avec, d'ores et déjà programmées, quatre sorties : le 15 juillet au parc de la Sablière de Challans ; le 29 juillet au château des Aventuriers d'Avrillé ; le 12 août à Soullans et le 26 août à la Folie de Finfarine, au Poiroux. Sans oublier, un camp de vacances pour les 9/11 ans, du 19 au 23 juillet à Notre-Dame-de-Monts et un camp multisports pour les 6/8 ans, prévu au camping de Soullans du 28 au 30 juillet.



Mardi-Gras (3-5 ans)



Activité des enfants (3-5 ans)



Crêpes party (6-11 ans)



Escape Game (6-11 ans)

# Les écoles publiques à l'heure du numérique

Révolution aussi pour les écoles publiques élémentaire et maternelle de la commune qui s'inscrivent désormais dans la stratégie nationale de promotion du numérique en classe. Mise en place, en 2020, à Soullans, cette priorité a ainsi permis à chaque famille d'accéder à l'Environnement numérique de travail e-primo ainsi qu'aux professeurs de gagner du temps, « les libérant ainsi progressivement d'un certain nombre de tâches apparaissant secondaires au regard des enjeux pédagogiques actuels », explique Cyril Mailloux, enseignant en charge du dossier du numérique à Soullans et sur l'ensemble de la circonscription.

## Qu'est-ce qu'un ENT ?

Par définition, l'ENT est une plateforme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative d'une école, un portail de services en ligne à vocation éducative, conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

C'est le prolongement numérique de l'école accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone. Véritable réseau social éducatif, enseignants, élèves, parents... tous y ont accès via des identifiants personnels.

## Quels sont les apports de l'ENT e-primo à l'école ?

Spécialement conçu pour les écoles primaires, « il est simple et intuitif, poursuit Cyril Mailloux, ce qui permet une prise en main rapide de la part des enseignants mais aussi des élèves ». E-primo offre un panel d'applications au service d'usages pédagogiques variés permettant aux enfants de communiquer (messagerie, carnet de liaison, cahier de textes...) et de produire collectivement du contenu (blog, mur collaboratif, wiki, cahier multimédia...). Les élèves peuvent ainsi travailler seuls ou en collaboration sur les ordinateurs de l'école, « en donnant, par exemple, leur avis sur la lecture d'un

album, préparer des supports d'exposés, produire des écrits, éclairer l'enseignant. Les pratiques pédagogiques intégrant le numérique permettent surtout de former progressivement les élèves aux usages responsables des réseaux sociaux ».

## Quels sont les apports de l'ENT e-primo à la maison ?

C'est un espace de communication avec l'école permettant aux parents d'être informés de la vie de l'école et de la classe, de suivre la scolarité de leurs enfants. L'utilisation de l'ENT e-primo permet également aux élèves de valider les premiers niveaux du nouveau cadre de référence des compétences numériques, mis en place en 2020. « La maîtrise de ces compétences numériques est indispensable pour permettre un usage raisonnable et responsable des outils et des services numériques, conclut Cyril Mailloux. Cela pour garantir une insertion professionnelle réussie ! »



# Restauration scolaire : maintien des deux services pour la rentrée 2021/2022

Cette expérimentation va se poursuivre à la rentrée de septembre. Pour rappel, deux services de restauration scolaire ont été lancés par la municipalité au mois de mars dernier. Ce nouveau dispositif a pour intérêt de limiter le nombre d'élèves sur une même tranche horaire.

Au-delà de limiter le brassage des demi-pensionnaires, cette expérimentation a fait ses preuves en matière de confort aussi bien pour les enfants que pour le personnel municipal. Avec, notamment, une réelle baisse du bruit.

À partir de septembre, les horaires de la pause méridienne seront donc les mêmes qu'en mars 2021. A savoir : 11h45 à 13h15 pour les écoles publiques ; 12h15 à 13h30 pour l'école privée.

Cette nouvelle organisation, avec une amplitude horaire accrue, permet à notre responsable de cuisine, d'être dorénavant présente dès 6h30 et de concocter des menus qui suivent le rythme des saisons, avec l'appui de sa collègue, responsable de salle.

Ce travail se voit facilité par les investissements qui se poursuivent avec l'achat d'un lave-vaisselle performant ainsi que du matériel plus ergonomique.



## Budget Communal

### 7,2 M€

**Fonctionnement :**  
Dépenses & recettes : 3,6 M€

**Investissement :**  
Dépenses & recettes : 3,6 M€

Le premier budget de la mandature voté au conseil municipal du 12 avril 2021 traduit la politique volontariste de la municipalité : continuer à investir pour améliorer le cadre de vie des Soullandais et assurer le développement de la commune.

Un budget qui s'appuie sur une excellente santé financière de la commune malgré une baisse des dotations de l'Etat et un contexte économique national et local contraint.

La commune est très peu endettée et, grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, elle dégager des marges significatives pour financer ses investissements sans s'endetter lourdement.

Une commune attractive de 4 318 habitants où il fait bon vivre

### Poursuivre une gestion vertueuse pour assurer l'avenir !

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager une capacité d'autofinancement à un bon niveau.
- Autofinancer les investissements
- Constituer un excédent de clôture pour les projets futurs
- Préserver un faible niveau d'endettement

#### UN FAIBLE NIVEAU D'ENDETTEMENT

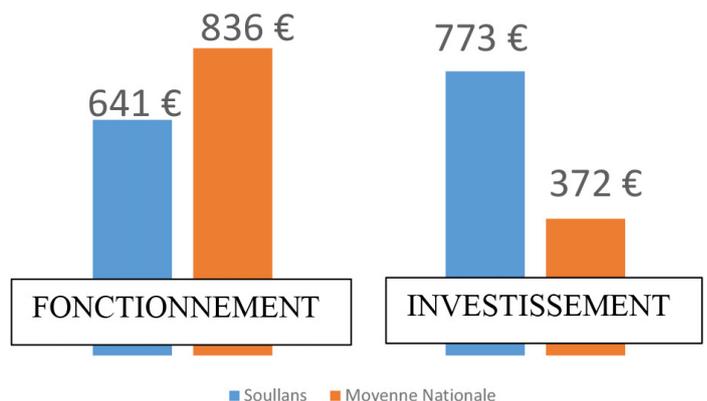
751 €/habitant

Endettement moyen par habitant pour une commune équivalente



382 €/habitant à SOULLANS

#### DÉPENSES Comparatif Soullans et moyenne nationale des communes équivalentes par habitant



# construit autour de 4 principales orientations et priorités aux services des Soullandais

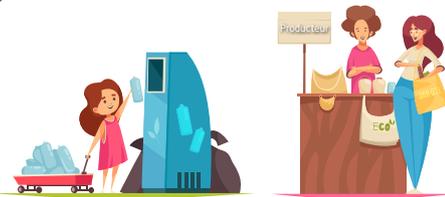


## Soullans ville dynamique,

- Dotation d'outils numériques
- Aménagement de l'îlot de l'église
- Lancement des études pour un lotissement communal en partenariat avec l'Établissement Public Foncier

## Soullans une ville respectueuse de l'environnement,

- Développer les circuits courts
- Travailler sur la mobilité durable
- Aménager la sortie de l'école élémentaire publique
- Rénover le patrimoine (salle de sports, éclairage public)



## Soullans une ville qui allie jeunesse, sports et associations,

- Lancement du projet relatif à la Plaine des sports
- Mise en place d'un portail famille
- Soutien aux associations

## Soullans une ville solidaire où il fait bon vivre.

- Poursuivre la réhabilitation de l'EHPAD
- Accompagner la dynamique en terme de demandes au niveau du périscolaire
  - Créer un Conseil des Sages
- Poursuivre l'enfouissement des réseaux
  - Acquérir un aspirateur urbain



# À la loupe...

## FUNCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement	
Impôts et Taxes	2, 404 k€
Dotations, Subventions	842 k€
Produits des services	240 k€
Autres	82 k€

**SOULLANS**  
Budget Global

7 195 K€

**Budget de Fonctionnement**

3 568 K€

**Excédent de fonctionnement viré en investissement**

666 K€

### COMMENT SE REPARTIT LE BUDGET DE LA COMMUNE SUR 100 €

Enfance - Jeunesse - Affaires scolaires

30 €

Aménagement - Développement Durable

29 €

Affaires Familiales (culture, sport, vie associative, Social)

12 €

Services à la population - Administration générale

23 €

Sécurité - Prévention

6 €

# Le Budget 2021 illustré

## INVESTISSEMENT

**Budget d'Investissement**

**3 627 K€**

### Recettes d'Investissement

Autofinancement	1 534 k€
Dotations	623 k€
Subventions	493 k€
Emprunt	138 k€
Autres	173 k€

Aménagement - Infrastructure - Réseau - voirie

**1 490 K€**

Remboursement - Emprunts et Autres

**292 K€**

Terrains - Réserves Foncières

**515 K€**

Bâtiments Publics

**1 016 K€**

Équipements

**214 K€**

EHPAD

**100 K€**

### FOCUS sur les nouveaux projets en 2021

Aménagement de la Plaine des sports : salle multisports et courts de tennis

2021 : **786 K€**

Budget global 5 M€

2021 : **42 K€**

Éclairage de la salle de sports n°2

Aménagement de l'îlot de l'église + chauffage de l'église

2021 : **562 K€**

2021 : **500 K€**

Aménagement du pourtour Mairie



Salle de restauration et couloir décorés de jolies fresques (Crédit mairie de Soullans).



## Visite guidée de la résidence médicalisée Décidément, il fait bon vivre aux « Châtaigniers »

Pour Soullans Mag, Jean-Marc Relet s'est improvisé reporter. Calepin et stylo en poches, l' élu, qui est également vice-président du CCAS de Soullans, nous raconte la vie dans une résidence des Châtaigniers modernisée et dont les travaux se termineront courant 2022.

« Dans le sas, après avoir effectué les gestes barrières d'usage, j'accède au hall de la résidence, en travaux. Une large partie reste encore fermée par des cloisons en bois. Tout comme l'accueil et les bureaux attenants qui, eux aussi, sont en cours de rénovation. En avançant un peu, je rencontre la personne qui assure l'accueil. Elle m'indique la marche à suivre.

Devant moi, l'ancienne salle à manger où des résidents se sont réunis dans une pièce fraîchement rénovée et qui, bientôt, leur servira de Pôle d'activités et de soins adaptés. En ce joli mois de mai, ces derniers profitent du soleil qui entre par de larges vitres, leur permettant d'apprécier à sa juste valeur la vue dégagée sur le jardin des Châtaigniers. Bientôt, ils pourront aussi profiter de la terrasse et des allées où des bancs sont en cours d'installation.

Toujours au rez-de-chaussée, on rencontre d'autres résidents, tous rassemblés dans la nouvelle salle d'animation. Divisée en plusieurs parties, elle offre un coin vidéo et télévision mais aussi des tables et des chaises et met divers jeux à disposition de qui le veut.

Très attentifs à leurs cartes et aux nombres annoncés par les animatrices, je comprends vite qu'en cet après-midi de mai, chacun veut gagner cette partie de loto.

### Une résidence pensée pour le confort et le bien-être de ses résidents

À la résidence des Châtaigniers, on s'aperçoit que tout a été pensé pour le confort et le bien-être de ses résidents. Ainsi, une main courante permet à chacun de se déplacer d'un espace à l'autre. Elle indique le chemin à suivre pour arriver à la salle de restauration que l'on distingue au fond, avec son mobilier clair et sa grande fresque sur le mur incitant les résidents et leurs familles à rêver et à voyager.

J'arrive enfin devant l'ascenseur qui, bientôt, sera remplacé. Il me mène au premier étage. Après avoir longé un couloir lumineux, fonctionnel, lui aussi décoré d'une jolie fresque évoquant un pêcheur et ses cormorans, je visite une chambre rénovée où tout a été pensé au mieux pour accueillir les résidents.

L'espace est conséquent, la salle de bain est bien aménagée. La douce lumière du printemps envahit la pièce à travers une large baie vitrée.

En terminant la visite, j'ai une pensée pour ceux qui, en leur temps, ont décidé de construire la résidence des Châtaigniers. La rénover aujourd'hui pour lui redonner un nouvel éclat n'est que justice rendue à une maison qui, déjà, devait avoir fière allure.

“ Son mobilier clair et sa grande fresque sur le mur incitant les résidents et leurs familles à rêver et à voyager. ”

Alors, malgré les contraintes liées aux travaux, le pari de rendre la vie plus belle aux résidents et aux soignants est en passe d'être gagné. À l'horizon 2022, chacun pourra y trouver son compte. Des résidents et des personnels qui, à tout moment, sont aux petits soins pour nos anciens. Merci à eux. »



Résidence « Les Châtaigniers »

# Concours des maisons fleuries

## Inviter les Soullandais à embellir leur ville

**Des jardins intérieurs aux façades extérieures, ce nouveau concours des maisons fleuries n'a qu'un objectif : valoriser les demeures qui participent à l'embellissement général de la commune.**

Des voûtes d'arbres qui débordent de la clôture. Des fleurs par bouquets qui empiètent sur la chaussée. Ce qui, jadis, pouvait être considéré comme un envahissement de l'espace public est, aujourd'hui, vu avec les yeux de la valorisation de l'espace commun.

« En passant de l'intimité des jardins au visuel de la rue, nous avons voulu lancer un message », explique Louis-Marie Guilbaud. Pour l'élu, cette deuxième phase du concours des maisons fleuries s'inscrit pleinement dans la politique municipale qui vise « à rendre Soullans plus agréable à vivre ».

De l'envahissement de la nature à son harmonie avec la vie en ville, il n'y a qu'un pas que Nicolas Ayreault franchit sans hésiter : « Plus qu'un concours, nous pouvons parler de gestion différenciée de l'aménagement urbain. » Et le responsable des ateliers municipaux d'évoquer ce développement durable, concept qui n'a de sens que s'il est porté politiquement.

« Pour un particulier, utiliser moins de produits phytosanitaires dans son jardin, c'est comme faciliter les liaisons douces en ville pour une collectivité, abonde Louis-Marie Guilbaud. C'est défendre le côté paysager de Soullans. »

Ainsi, au printemps 2021, une dizaine de maisons ont été sélectionnées sur des critères d'harmonie entre l'entretien des

haies, la préservation des arbres et le fleurissement des abords routiers. « À l'heure où nous parlons, les élus sont en train de visiter ces maisons », raconte Nicolas Ayreault qui poursuit ses explications : « Une fois la sélection finale effectuée, on pourrait même envisager d'aller visiter les jardins intérieurs et d'en faire remonter les résultats jusqu'au jury des maisons fleuries de la communauté de communes et, pourquoi pas, jusqu'à celui de l'arrondissement ! »

Plus qu'un concours,  
nous pouvons parler de  
gestion différenciée de  
l'aménagement urbain.

Nicolas Ayreault



## Villes et Villages Fleuris

En attendant de savoir lesquelles de ces maisons décrocheront ce trophée fleuri, la commune est aussi en bonne voie pour conserver sa 2<sup>e</sup> fleur. « Ici, on parle du concours paysage de votre commune », conclut le responsable des ateliers municipaux qui a bon espoir, après la visite cette année du jury régional, de voir une nouvelle fois, Soullans récompensée pour sa politique environnementale.





Livre de recettes coordonné avec l'APEL  
(crédit école Les Roseaux)

## À l'école privée Les Roseaux Une page se tourne et un livre s'écrit

**Après 36 années passées à l'école, dont 30 de direction, Jacques Maudet passe la main à la rentrée. Comme dernière actualité, il annonce la sortie d'un livre de recettes coordonné avec l'APEL.**

« *C'est la vie qui tourne* ». De sa voix claire et dynamique, Jacques Maudet n'est pas du genre à jouer sur le registre de la nostalgie. À peine, s'attarde-t-il sur ses 36 années passées à l'école des Roseaux. On saura juste qu'il a été adjoint pendant six ans. « *J'ai vécu pas mal d'évolutions durant ces trois décennies de direction, comme l'informatique qui a bouleversé le fonctionnement de nos métiers.* »

De « *belles années* », parfois marquées par des « *moments douloureux comme l'annonce de la perte d'un ancien élève* », relève, pudique, le professeur des écoles. Des « *moments intéressants, toujours remplis de projets* », à l'image de ce livre rétrospective sorti en 1998. « *Avec les associations de parents d'élèves, l'OGEC et l'APEL, se souvient-il nous avions décidé de retracer l'histoire de l'école depuis sa création en 1911.* » L'occasion de se replonger dans les archives et de remettre la main sur à peu près toutes les photos de classes.

« *Un moment important de ma direction* » qui, hasard du calendrier, voit la carrière du directeur se terminer sur un autre projet de livre de recettes, toujours en lien avec l'APEL. Imaginé en 2009, le principe est simple : chaque famille a confié sa recette préférée. Une recette rédigée par l'aîné de la famille et illustrée par les petits derniers.

De quoi accueillir de la plus belle des manières, Estelle Desverronnières, déjà en poste de direction à l'école privée de Bois-de-Céné et dont l'arrivée est prévue pour la rentrée de septembre.

### Renseignements

19, rue du Marais Breton - 85300 Soullans - 02 51 93 14 13



Danse Zydeco  
(crédit francophonie-en-fete.com)

## À l'école publique Le jumelage avec la Louisiane se poursuit

**Motivés par cette expérience, les élèves de Bernadette Fayet passeront le relais, l'année prochaine à leurs petits camarades soullandais. Pour un jumelage, cette fois-ci, avec une école de La Fayette.**

De Bâton-Rouge à La Fayette. Comme on passe le relais. « *Le mardi précédent l'Ascension, nous avons organisé une visioconférence avec la Louisiane, rappelle Bernadette Fayet. Cela s'est très bien passé. Nous avons pu poser nos questions en anglais et les élèves de ma collègue, nous ont répondu en français.* »

Une expérience menée de bout en bout de l'Atlantique, dont nous vous parlions déjà dans le numéro de Soullans Mag de janvier. Une expérience qui a « *beaucoup plu et motivé les enfants*, relate la directrice de l'école élémentaire publique de Soullans qui explique « *qu'il nous a fallu beaucoup travailler en amont pour réussir à formuler des phrases compréhensibles par les élèves de Louisiane* ».

Présentant, tour à tour, la mairie, les marais ou encore le musée Milcendeau, les petits soullandais se sont vus, en retour, expliquer l'organisation du célèbre carnaval de Bâton-Rouge mais aussi les différents animaux existants dans cette autre ville de marais. Sans oublier, une présentation de la figure tutélaire de Thomas Jefferson et le rachat de la Louisiane à Napoléon en 1803.

Durant, cette visioconférence, les élèves de l'école publique ont également pu découvrir l'art de la musique jazz et du blues, être initiés à la culture cajun et au zydeco, cette danse folklorique, née au début du 20<sup>e</sup> siècle dans le sud-ouest de la Louisiane.

### Renseignements

Rue de l'École - 85300 Soullans - 02 51 68 01 95

# Usages et bonnes pratiques

## Des conseils pour lutter contre les chenilles et les frelons asiatiques

**Véritable cauchemar des jardiniers, il existe différentes solutions pour se débarrasser de ces insectes, aussi nuisibles pour les arbres, les animaux que pour certaines personnes, allergiques.**

**La chenille processionnaire du pin** est la larve d'un papillon. Ses cocons se créent au faite des pins avant de se vider en longues processions de chenilles urticantes. Elles sont, non seulement, nuisibles pour les pins qu'elles affaiblissent, mais aussi dangereuses pour l'homme et les animaux du fait des réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer.



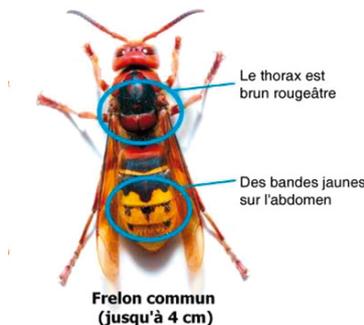
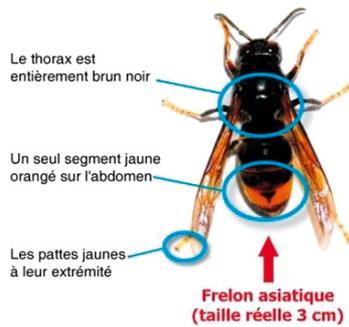
Chenilles processionnaires

### Comment s'en débarrasser ?

Responsable des ateliers municipaux de Soullans, Nicolas Ayreault voit plusieurs choses à faire : « Si les nids sont déjà installés, il faut les couper et les brûler très longtemps jusqu'à décomposition complète. Si ce n'est pas encore le cas, il existe plusieurs astuces comme l'installation de nids à mésanges dans les pins ou de pièges à phéromones qui serviront à désorienter leur reproduction. Et si cela ne suffit pas, on peut aussi leur appliquer un traitement chimique préventif. » Plus délicate, cette dernière démarche nécessite une inscription auprès de Polleniz et ce, « dès l'été », conseille l'agent municipal. « Cette démarche est payante », tient à préciser Nicolas Ayreault.

**Quant au frelon asiatique**, lui, il est arrivé un peu par accident, en 2004, en France, puis s'est implanté dans la quasi-totalité du pays. Plus petit que le frelon européen (il mesure environ 3 centimètres), on le repère facilement grâce à sa couleur très foncée. Si son homologue européen ressemble un peu à une énorme guêpe, la tête du frelon asiatique est noire, son abdomen cerclé d'un anneau orangé avec des pattes noires et jaunes.

**Comment s'en débarrasser ?** À la différence de la chenille processionnaire, la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques est entièrement gratuite. « Là encore, explique Nicolas Ayreault, si l'on découvre un nid chez soi, il faut immédiatement appeler la mairie qui réalisera un diagnostic. S'il s'agit vraiment de nids de frelons asiatiques, elle fera ensuite appel à une entreprise spécialisée qui viendra le neutraliser. »



## Services techniques

Les ateliers municipaux de Soullans regroupent les services techniques, la plateforme des déchets d'espaces verts et des points d'apports volontaires pour les déchets.

Pour prendre contact avec eux, appelez soit directement en mairie au 02 51 68 00 24 aux jours ouvrables : les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et le samedi, de 9h à 12h ; soit par courriel [contact@soullans.fr](mailto:contact@soullans.fr)

## Attention aux fraudes et autres arnaques

À Soullans, comme ailleurs, des tentatives de fraude à la personne ont lieu aussi bien via internet que physiquement, à la sortie des banques et des distributeurs de billets. Pour lutter contre ces tentatives d'arnaque, un policier municipal est chargé d'assurer la surveillance, de maintenir la tranquillité et de prévenir la sécurité et le maintien de l'ordre public, selon les demandes du maire et de son directeur général des services.

Si vous constatez un problème. Si vous estimez que vous ou l'un de vos proches a été victime d'une tentative de fraude et d'arnaque, n'hésitez surtout pas à joindre le policier municipal en charge de ces dossiers.

Son bureau est situé en mairie et vous pouvez le contacter au 02 51 68 00 24, aux horaires d'ouverture de la mairie.

## État civil

En 2020, à Soullans, il y a eu :

- 40 naissances
- 5 mariages
- 59 décès
- 89 permis de construire

## Expression des élus de l'opposition

« La cuisinière des écoles assure seule la réalisation de 310 repas en moyenne par jour en un temps très limité. Malgré son grand investissement cela semble toujours compliqué de manger bio, local et végétarien au restaurant scolaire. Nous pensons qu'il est temps de recruter une personne supplémentaire en cuisine ! »

Pour Soullans Osons  
Lorelei Villeret, Charlotte Rousset et  
Frédérique Herberg  
[poursoullans.osons@gmail.com](mailto:poursoullans.osons@gmail.com)

Spectacle, musique, expositions...

# Saison culturelle



Alexis Le Rossignol

## Vendredi 15 octobre 20h30

- Espace Prévoirie
- Tout public à partir de 14 ans
- Tarif plein 10 €
- Tarif réduit 7 €

### HUMOUR / ALEXIS LE ROSSIGNOL

*Les vicissitudes de la vie d'Alexis Le Rossignol : bienvenue dans l'univers décalé d'un type qui raconte bien les histoires.*

Alexis Le Rossignol est un peu à part, un peu singulier, un peu naïf aussi. Il a cru des choses improbables, a vécu des histoires à dormir debout et a longtemps cherché sa voie. Alexis, c'est ce copain qui subit la vie mais qui s'en sort toujours. L'air de rien, derrière sa nonchalance et son air désabusé, ses textes sont truffés de petites trouvailles et de références à la vie moderne, à ses excès et ses travers.

Il ne pensait pas devenir comédien, mais qu'aurait-il pu faire d'autre ?

En juin 2018, il participe au spectacle *Le Pont Virgule fait l'Olympia* puis intègre l'équipe des chroniqueurs de *France Inter* dans *La Bande Originale* animée par Nagui.

## Vendredi 10 décembre 20h30

- Espace Prévoirie
- Tout public
- Tarif plein 5 €
- Tarif réduit 3 €

### Pop/jazz avec le concert des Glam's dans le cadre de la 5<sup>e</sup> Saison

Vendredi 10 décembre, la Municipalité vous convie à l'espace Prévoirie pour assister au concert des Glam's. Les Glam's, c'est un trio féminin de pop/jazz spécialisé dans la musique vocale polyphonique inspirée par la technique « Close harmony », très utilisée dans les années 1940. Leur style se veut à la fois glamour, rétro et burlesque. Découvrez des reprises inattendues des standards de la chanson pour des rencontres détonantes : le jazz, le swing et la pop, dans le style des années 1930/40 !

Camille BUFFET, Marie-Christine LEVERRIER et Charlotte ROBIN, accompagnées par Olivier ROUSSEAU au piano, vous attendent !



Les Glam's

## Expositions

### « Les risques littoraux dans la Baie de Bourgneuf »

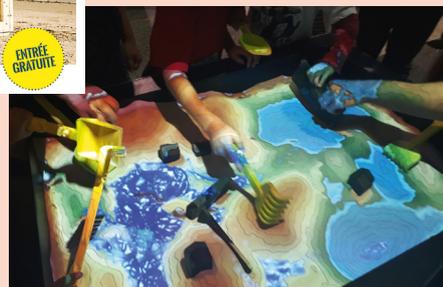
- Du 06 septembre au 19 octobre 2021
- Au bureau d'Information Touristique  
Exposition d'Océan Marais de Monts

### Concours photos organisé par le CME « Soullans en hiver »

- Du 06 septembre au 06 novembre 2021
- À la bibliothèque

### « Noël et autres fêtes de l'hiver »

- Du 1<sup>er</sup> décembre au 29 janvier 2022
- À la bibliothèque  
Exposition de la BDV



## Activités à la bibliothèque municipale

■ Samedi 11 septembre, à 10h30 « **Histoires et compagnie : sur le chemin de l'école** »  
Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans.

■ Vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 18h : rencontre et dédicace avec **Marie-France DESMARAY (THIERY-BERTEAU)** pour la parution de son nouveau roman « **le tourbillon des illusions** ».

■ Du mardi 12 octobre au samedi 13 novembre : **vente de livres déclassés**.  
L'association de la bibliothèque de Soullans vend des livres déclassés à petits prix. Vente aux horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale.



■ Jeudi 28 octobre : Escape game « **Panique à la bibliothèque** » © Fête de la Science.

Mêlant sciences et investigation, cette enquête grandeur nature invite tous les curieux et curieuses, petits et grands, à vivre une expérience originale et ludique. Leur mission ? S'appuyer sur leur sens de l'observation, le travail d'équipe et un esprit critique pour déconstruire une vague d'idées reçues diffusées par un groupe se faisant appeler « Les Obscurantes ». Il leur faudra aller vite pour achever ce défi !

Durée : 1h de jeu (prévoir 1h30 au total)

Nombre de joueurs : 2 à 5 joueurs, à partir de 11 ans.

Gratuit. Sur inscription.

Renseignements à la bibliothèque



■ Samedi 30 octobre :

**Journée « Frisson et chair de poule » :**

Venez déguisé et participez à la journée « Frisson et chair de poule ».

À 10h30 « **Kamishibai, les histoires du théâtre de papier : Docteur Loup** »

Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 6 ans

À 14h : « **l'Atelier des p'tits bricolos : Fabrique ton monstrueux marque-page !** »

Activité manuelle pour les enfants de 6 - 8 ans. Gratuit Sur inscription

À partir de 15h, « **Faites vos jeux ! Loup, mystère et suspense garanti** » après-midi jeux de société. Tout public.

■ Vendredi 19 novembre à 20h : **Mois du film documentaire**

Rendez-vous à la bibliothèque pour une projection d'un film documentaire, suivie d'un temps d'échange

Gratuit. Sur inscription.

■ Samedi 20 novembre à 10h30 : « **Histoires et compagnie : En avant la musique !** »

Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 4 ans

■ Samedi 27 novembre à partir de 14h : « **Faites vos jeux !** »

Venez passer un moment convivial autour du jeu. Tout public.

■ Samedi 11 décembre à partir de 15h : « **Noël à la bibliothèque** »

Lectures de Noël, séance de kamishibai, atelier bricolage et un goûter vous seront aussi proposés.

Gratuit

### En savoir plus

Des cycles d'initiation à internet peuvent être proposés par des bénévoles gratuitement, les mardis et jeudis matin sur inscription. Renseignements à la bibliothèque.

## Agenda des manifestations 2<sup>e</sup> semestre 2021

La Municipalité et les associations soullandaises

**Le Forum des associations – Accueil des nouveaux arrivants – Concours maisons fleuries**



Vous pourrez découvrir les associations soullandaises et vous essayer à plusieurs disciplines et activités proposées.

**Le Samedi 04 septembre 2021**

■ De 14 h à 18 h

■ Espace Prévoirie – Rue Saint-Christophe

■ Gratuit

Cette journée se poursuivra par la remise des prix Maisons fleuries et l'accueil des nouveaux arrivants.

## Septembre

La Société de Chasse « **La Biche Soullandaise** »



**VIDE-GRENIER**

Réservé exclusivement aux particuliers

**Le dimanche 5 septembre 2021**

■ à partir de 9 heures

■ Rue Saint-Christophe sur le terrain entre le camping et l'espace Prévoirie

■ Gratuit pour les visiteurs et 9 € le ml pour les exposants

**Renseignements :**

■ 06 25 33 08 95

■ ou videgrenierlabiche@gmail.com

Le Club de l'amitié soullandaise



**TOUS EN SCÈNE**

Déjeuner-spectacle cabaret « **p'tites folies** »

**Mardi 14 septembre 2021**

**Mercredi 15 septembre 2021**

■ à 12 h

■ Espace Prévoirie, rue Saint-Christophe

■ 51 €

Réservation obligatoire avant le 30 août 2021- Nombre de places limité

**Renseignements :**

■ 02 28 10 97 61

## INFOS PRATIQUES

### L'OGEC de Soullans

#### VIDE-GRENIER École les Roseaux

Vide-grenier pour les particuliers.  
Emplacement 3m x 2m, sur inscription.  
Bar et restauration sur place.

#### Dimanche 19 septembre 2021

- de 09 h à 18 h
  - Place du cimetière – Rue de l'égalité
  - 9 € l'emplacement pour les exposants et entrée gratuite pour les visiteurs
- Réservation obligatoire soit par mail, courrier ou tél (après 19h)

#### Renseignements :

- 02 51 55 32 38
- ou vg.ogecsoullans@yahoo.fr

## Octobre

### Aux Mains Créatives du Marais LES AUTOMNALES À SOULLANS 5<sup>e</sup> ÉDITION

Exposition artisanale : bijoux, porcelaine, bois, couture... Des ateliers créatifs pour les enfants. Organisation d'une tombola et tirage au sort le dimanche à 16 h.

#### Les samedi 09 et dimanche 10 octobre 2021

- Le samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 09 h à 17 h
- Bureau d'information touristique, 94 rte de Challans près de la place Ledesma
- Entrée gratuite

#### Renseignements :

- 06 60 90 70 30
- ou mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

### La Société de Chasse « La Biche Soullandaise »

#### UN CONCOURS DE BELOTE

#### Le samedi 16 octobre 2021

- à 14 heures
- Foyer Rural, Place de Ledesma
- 10 € par personne

#### Renseignements :

- 06 25 33 08 95

### Soullans Animation Tourisme



#### SOIRÉE « ANNÉES 1960 »

Une soirée « Années 1960 » pour le plaisir d'écouter, de chanter, de danser sur des grands classiques de musique interprétés par des musiciens passionnés :

1<sup>re</sup> partie : le groupe de Jean-Charles GRÉAU, crooner

2<sup>e</sup> partie : le groupe des Gypsies 70's.

#### Le samedi 23 octobre 2021

- de 20 h 30 à 02 h du matin
- Espace Prévoirie – Rue Saint Christophe
- 10 € résa. obligatoire – Places limitées

#### Renseignements :

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

## Novembre

### Les Hirondelles soullandaises – Basket club

#### REPAS ANNUEL DU BASKET

Repas convivial animé par l'orchestre Galaxie, ouvert à tout public

#### Le samedi 06 novembre 2021

- à 19 h 30
- Espace Prévoirie – Rue Saint-Christophe
- Payant

#### Renseignements :

- 06 18 68 20 37
- ou hirondellesbasket@hotmail.fr

### Vocalise

#### WEEK-END CHANTANT

Stage de chants à 4 voix ouvert à toute personne aimant chanter.

Inscriptions et renseignement début octobre. Répétition ouverte au public à 16 h 00 le dimanche

#### Les samedi 20 et dimanche 21 novembre 2021

- Le samedi de 14 h à 22 h et le dimanche de 09 h à 17 h
- Espace Prévoirie – Rue Saint Christophe
- Gratuit

#### Renseignements :

- 06 37 92 84 31
- ou vocalise85@gmail.com

### Soullans Animation Tourisme

#### LE MARCHÉ DE NOËL



Une cinquantaine d'exposants présentant des produits originaux seront présents à l'Espace Prévoirie. Animations pour les enfants : manège, maquillage, photos avec le père Noël, balade en calèche. Restauration possible sur place.

#### Les samedi 27 et dimanche 28 novembre 2021

- Le samedi de 14 h à 20 h et le dimanche de 10 h à 19h
- Espace Prévoirie – Rue Saint Christophe
- Gratuit

#### Renseignements :

- 06 68 84 32 12
- ou sat.soullans@orange.fr

## Décembre

### Les Hirondelles soullandaises – Basket club

#### MATCHS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Participation active du club de basket depuis de nombreuses années. Boissons, sucreries, crêpes en vente au profit du Téléthon lors des rencontres du championnat jeunes

#### Les samedi 04 et dimanche 05 décembre 2021

- Le samedi de 13 h 30 à 21 h et le dimanche matin
  - Salles de sports n°1 et n°2- Rue de l'Égalité
  - Entrée gratuite
- #### Renseignements :
- 06 18 68 20 37
  - ou hirondellesbasket@hotmail.fr

### Soullans Animation Tourisme



#### LE NOËL DES ENFANTS SOULLANDAIS

Les enfants soullandais sont invités à un spectacle de théâtre avec Guignol. Le Père Noël leur rendra visite et un goûter terminera cet après-midi festif.

#### Le samedi 18 décembre 2021

- à 15 h 30
- Foyer rural, place de Ledesma
- Gratuit

#### Renseignements :

- 06 68 84 32 12
- ou sat.soullans@orange.fr

### Soullans Animation Tourisme

#### LES ANIMATIONS DE NOËL

Animations de Noël dans le centre-ville de Soullans: manège, balades en calèche, marrons grillés ...

#### Du vendredi 17 décembre au dimanche 26 décembre 2021

- Place Jean Yole
- Gratuit

#### Renseignements :

- 06 68 84 32 12
- ou sat.soullans@orange.fr

## Divers

### Le Secours Catholique :



#### BRADERIE

Une équipe de bénévoles assure des permanences des braderies plusieurs fois dans l'année. Tous les mercredis de 10 h à 12 h, les bénévoles sont à l'écoute et de l'accueil de personnes en difficulté ;

#### Tous les mercredis

- de 10 h à 12 h
- 10 Place Ledesma

#### Renseignements :

- 02 51 35 20 53

### Le Don du Sang



#### COLLECTE

#### Le 27 décembre 2021

- de 16 h à 19 h 30
- Foyer rural, Place de Ledesma

#### Renseignements :

- 06 72 15 21 54
- ou bernard.baud6@wanadoo.fr

**Services publics**

<b>Mairie</b>	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
<b>Pompiers</b>		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
<b>Gendarmerie</b>		Saint-Jean-de-Monts	02 51 58 01 44
<b>Bureau de poste</b>		2 rue Charles Milcendeau	3631
<b>Bibliothèque municipale</b>		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
<b>Centre des finances publiques</b>		Bd Albert Schweitzer - Challans	02 51 49 54 00
<b>Conciliateur de justice</b>	Sur RDV M. PESSON		07 82 25 42 58

**Culte**

<b>Presbytère</b>	M. l'Abbé Jean BONDU soullans@diocese85.org	1 rue Charles Milcendeau	Soullans : 02 51 68 05 41 Challans : 02 51 68 23 74
-------------------	------------------------------------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------

**Ecoles**

<b>Ecole publique - Maternelle</b>	Mme PÉRAULT-ROUSSEAU	Rue du Saule Creux	02 51 68 37 02
<b>Ecole publique - Primaire</b>	Mme FAYET	Rue de l'École	02 51 68 01 95
<b>Ecole privée Maternelle et Primaire</b>	Mme DESVERONNIÈRES	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13

**Santé - Social**

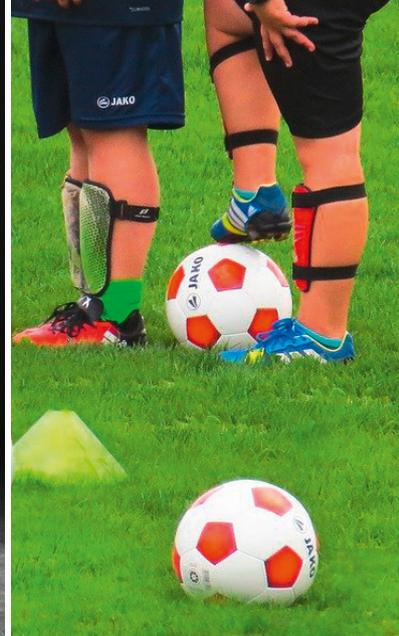
<b>A.D.M.R.</b>	Secrétariat	Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
<b>Assistants sociales</b>	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
<b>Service de soins Infirmiers à domicile</b>	Mme VOISIN	Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
<b>Ehpad les châtaigniers</b>	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
<b>Chirurgiens dentistes</b>	M. RIVIÈRE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
	Mme GABARD		02 51 68 52 38
<b>Infirmiers(ères)</b>	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 05 01
<b>Cabinet d'infirmières</b>	Mmes BULTEAU et DEVILLERS	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 28 10 39 88
	Mme JANSOONE	20 Chemin du Pendency	06 77 31 02 42
<b>Kinésithérapeutes</b>	M. BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
	M. LARDIÈRE et Mmes ROLLAND et HEMARD	2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
<b>Médecins</b>	Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 00 20
	Dr ANTALUCA-OBEYA Simona		02 51 68 74 02
<b>Orthophoniste</b>	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
<b>Ostéopathe</b>	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
	M. LARDIÈRE	2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
<b>Pédicure - Podologue</b>	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 93 34 91
<b>Psychologue</b>	Mme BAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	06 87 11 00 25
<b>Pharmacie</b>	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

**Bien-être**

<b>Réflexologie plantaire</b>	Mme PLANES Bernadette	33 bis chemin de Heurtevent	06 62 45 36 98
<b>Sophrologie</b>	Mme BOUHIER Estelle	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31

**Divers**

<b>Centre de loisirs</b>	M. BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66
<b>Musée Charles Milcendeau</b>		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
<b>Taxi - Ambulance</b>	M. TANCRAÏ Frédéric	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61
<b>Taxi Taxi'yo</b>	M. et Mme VACHON Yoann		02 28 17 02 73
<b>Navette Challans</b>	Transport à la demande pour les gares et les marchés de Challans		06 31 27 22 34



## Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

### Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	<i>Changement en cours, consulter la mairie.</i>			
<b>Aux Mains créatives du Marais</b>	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr <a href="http://www.porcelaine-en-vendee.fr">http://www.porcelaine-en-vendee.fr</a>
<b>Chant'en danse</b>	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	Liliane-girard@laposte.net
<b>Club philatélique</b>	M. QUEHEN Bernard	32 rue Charles Milcendeau	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21	vigrebo@gmail.com
<b>Comité de jumelage Ledesma-Soullans</b>	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
<b>Échange amitié sans frontière</b>	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
<b>Fée d'hiver</b>	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr <a href="http://www.showaucoeur.fr">www.showaucoeur.fr</a>
<b>La Bibliothèque Soullandaïse</b>	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
<b>La Ningle des Poètes</b>	M. LE TOUCHE Philippe	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	philippe.letouche@orange.fr
<b>LesArts</b>	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
<b>Les Jardins familiaux de la Girade</b>	Mme LACALE Martine	7 chemin de Brécard	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
<b>Les Peintres du Marais</b>	M. LECLERC Jean-Pierre	63 rue de Pierre Levée	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75	lespeintresdumarais85@gmail.com <a href="http://www.lespeintresdumarais85.fr">www.lespeintresdumarais85.fr</a>
<b>Les Tréteaux Soullandais</b>	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
<b>Soullans Animation Tourisme</b>	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr <a href="http://www.soullansanimationtourisme.fr">www.soullansanimationtourisme.fr</a>
<b>Soullans cadrement</b>	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
<b>Soullans pour le plaisir</b>	M. SAINTOT Gilles	174 route de Saint Gilles	06 20 83 25 52	soullanspourleplaisir@orange.fr
<b>Vocalise</b>	Mme LE TOUCHE Chantal	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	vocalise85@gmail.com <a href="http://www.vocalise85.com">www.vocalise85.com</a>
<b>Zam-Trad</b>	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

**Social - Solidarité - 3<sup>e</sup> Age**

<b>A.D.M.R. Soullans - Le Perrier</b>	Mme MERCERON Marie-Laure	25 rue des Aulnes	02 28 10 34 13	saad.soullans.leperrier@admr85.org www.admr85.org
<b>Alcool Assistance</b>	La Croix d'Or Challans		02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net
<b>Amicale des donateurs de sang</b>	M. BAUD Bernard	119 route du Mailleau 85300 LE PERRIER	06 72 15 21 54	bernard.baud6@wanadoo.fr www.donusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
<b>Les p'tites grenouilles</b>	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent		lesptitesgrenouilles85300@gmail.com
<b>Club de l'amitié Soullandaise</b>	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 9 7 61	clubamitiesoullandaise@hotmail.com
<b>Secours catholique</b>	Mme MIGNE Alette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	

**Associations scolaires et extrascolaires**

<b>Amicale de l'école publique</b>	Mme VERDELET Mélissa	14 rue de l'École	06 03 09 83 52	aepsoullans@gmail.com
<b>A.P.E.L.</b>	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	apel@soullans.lesroseaux.fr
<b>La Jeunesse Soullandaise</b>	Mme RIDIER Linda	12 rue Iris	06 30 80 32 60 02 51 35 27 62	lajeunessesoullandaise85300@gmail.com
<b>O.G.E.C.</b>	M. MOUSSEAU Brice	53 chemin du bois Ménard	06 99 44 54 84	delphineetbrice@orange.fr

**Associations sportives**

<b>Amicale des boulistes</b>	M. CHEVRIER André	7 chemin des Guignardières	02 51 93 07 16	bouliste.soullans-riez@sfr.fr
<b>Basket - Hirondelles Soullandaises</b>	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeu	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub
<b>Danse à deux</b>	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@sfr.fr
<b>Danses 2000</b>	Mme PENISSON Géraldine	26 rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
<b>Football - Hirondelles Soullandaises</b>	M. BLANDINEAU Stéphane	18A rue des Ormes	06 42 17 62 67	blandineau.stephane@bbox.fr hirondelles-soullandaise-foot.footeo.com
<b>Gymnastique Soullandaise</b>	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeu	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
<b>Pétanque Soullandaise</b>	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 69 06 82 33 06 37	petanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://petanquesoullandaise.fr
<b>Tennis Club Soullandais</b>	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com

**Divers**

<b>A.C.P.G. - C.A.T.M.</b>	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
<b>Amicale de pêche Soullandaise</b>	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	http://pecheursoullandais.e-monsite.com noemie.25.guy@hotmail.fr
<b>Société chasse «La maraichine»</b>	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com
<b>Société chasse «La biche Soullandaise»</b>	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	lascal.marcourt@wanadoo.fr
<b>Société chasse «L'amicale paysanne »</b>	M. PONTOIZEAU Denis	28 rue des Tilleuls	06 03 68 94 61	
<b>Syndicat des Marais</b>	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com



  
**SOULLANS**

*Crédit Lydia Brillet.*

